Fiche de données de sécurité

Copyright, 2018, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	11-1278-8	**Numéro de version:**	4.03
Date de révision:	20/03/2018	**Annule et remplace la version du :**	08/03/2018

Numéro de version Transport: 2.01 (20/10/2017)

La présente fiche de données de sécurité a été établie en conformité avec l'Ordonnance suisse sur les produits chimiques.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:
3M™ SCOTCH-WELD™ 9348 Primaire transparent

Numéros d'identification de produit
FS-9000-2582-6 UU-0082-7733-5

7000079801 7100132671

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:
Primaire d'adhésion

1.3. Details du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE:	3M (Suisse) S.à r.l., Eggstrasse 93, 8803 Rüschlikon
Téléphone:	044 724 90 90
E-mail:	innovation.ch@mmm.com
Site internet	www.3m.com/ch

1.4 Numéro d'appel d'urgence:
Centre Suisse d'Information Toxicologique: 145

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

CLASSIFICATION:
Liquide inflammable, Catégorie 2 - Liq. Inflamm. 2; H225
Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2 - H319

Cancérogène catégorie 2 - H351

Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition unique, catégorie 3 - STOT SE 3; H336

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:
DANGER.

Symboles::
SGH02 (Flame) |SGH07 (Point d'exclamation) SGH08 (Danger pour la santé) |

Pictogrammes

Ingrédients :

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	% par poids
Acétone	67-64-1	200-662-2	30 - 60
Butanone	78-93-3	201-159-0	30 - 60
Tétrahydrofuranne	109-99-9	203-726-8	1 - 5

MENTIONS DE DANGER:

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
H351	Susceptible de provoquer le cancer.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Prévention:

P210A	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P261E	Eviter de respirer les vapeurs/aérosols.
P280E	Porter des gants de protection.

Intervention::

P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P370 + P378G	En cas d'incendie: Utiliser un agent de lutte adapté pour les liquides et les matières inflammables tel qu'un agent chimique sec ou du dioxyde de carbone pour l'extinction.

AUTRES INFORMATIONS

Dangers supplémentaires (statements)

EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

14% du mélange consiste en composants de toxicité aigue par voie orale inconnue.

2.3 .Autres dangers

Inconnu

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	% par poids	Classification
Butanone	78-93-3	201-159-0	30 - 60	Liq. inflam. 2, H225; Irr. des yeux 2, H319; STOT SE 3, H336; EUH066
Acétone	67-64-1	200-662-2	30 - 60	Liq. inflam. 2, H225; Irr. des yeux 2, H319; STOT SE 3, H336; EUH066
Polymère acrylique	Confidentiel		10 - 30	Substance non classée comme dangereuse
Tétrahydrofuranne	109-99-9	203-726-8	1 - 5	Liq. inflam. 2, H225; EUH019; Irr. des yeux 2, H319; Carc. 2, H351; STOT SE 3, H335
Esters glycériques de colophane	8050-31-5	232-482-5	0,5 - 1,5	Substance non classée comme dangereuse

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:
Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:
Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:
Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin.

En cas d'ingestion:
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:
Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:
Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:
En cas d'incendie: utiliser un agent d'extinction approprié pour les liquides inflammables tels que le dioxyde de carbone ou un

produit chimique sec pour l'extinction

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:
Les conteneurs exposés au feu peuvent accumuler une pression et exploser.

Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance	Condition
Aldéhydes	Pendant la combustion.
Hydrocarbures	Pendant la combustion.
Monoxyde de carbone	Pendant la combustion.
Dioxyde de carbone	Pendant la combustion.
Cyanure d'hydrogène	Pendant la combustion.
Cétones.	Pendant la combustion.
Oxydes d'azote.	Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:
L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion. Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:
Évacuer la zone. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Ventiler la zone. En cas déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Attention! Un moteur peut être une source d'ignition et pourrait provoquer des gaz ou vapeurs inflammables, dans la zone de déversement, et brûler ou exploser. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:
Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:
Contenir le renversement. Couvrir la zone souillée avec une mousse adaptée aux solvants solubles dans l'eau tels que les alcools et les cétones. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Ramasser en utilisant des outils anti-déflagrants. Mettre dans un récipient métallique. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par des personnes compétentes. Ventiler la zone. Lire et suivre les précautions d'emploi sur l'étiquette et la fiche de sécurité du solvant. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:
Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:
Pour usage professionnel/industriel uniquement. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques Eviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les

vêtements Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation Se laver soigneusement après manipulation Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc) Porter des chaussures anti-statiques ou correctement mises à la terre. Utiliser l'équipement de protection individuel requis (p.e. des gants, des masques de respiration,...) Pour diminuer le risque d'ignition, déterminer les classifications électriques applicables pour le procédé utilisant ce produit et sélectionner un équipement de ventilation extractive locale spécifique pour éviter l'accumulation de vapeurs inflammables. Mise à la terre/liaison équipotentille du récipient et du matériel de réception si le produit a une volatilité telle qu'il puisse se former une atmosphère dangereuse.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:
Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des agents oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):
Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle
Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Tétrahydrofuranne	109-99-9	VME Suisse	VLEP (8h):150 mg/m3(50 ppm); VLCT(15 min.):300 mg/m3(100 ppm)	Toxique pour la reproduction groupe C
Acétone	67-64-1	VME Suisse	VLEP (8 heures):1200 mg/m3(500 ppm);VLCT (15 minutes):2400 mg/m3(1000 ppm)	
Butanone	78-93-3	VME Suisse	VLEP (8 heures): 590 mg/m3, 200 ppm; VLCT (15 min.) : 590 mg/m3, 200 ppm	Toxique pour la reproduction groupe C

VME Suisse : Valeurs limites d'exposition aux postes de travail.
VLEP
Valeurs limites de moyenne d"exposition
/

Valeurs limites biologiques

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Paramètre	Milieu	Moment de prélevement	Valeur	Mentions additionnelles
Tétrahydrofuranne	109-99-9	Suisse VBT valeurs		Urine	b	2 mg/l	
Acétone	67-64-1	Suisse VBT valeurs		Urine	b	80 mg/l	
Butanone	78-93-3	Suisse VBT valeurs	2-Butanone(MEK)	Urine	b	2 mg/l	

Suisse VBT valeurs : Suisse VBT valeurs (Valeurs biologiques tolérables lieu de travail par la SUVA)
b: fin de l'exposition, de la période de travail.

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés
Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées /gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire. Utiliser un équipement de ventilation anti-explosion.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:
Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/la main
Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés.
Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: Caoutchouc butyle

Protection respiratoire:

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire pour décider si un appareil de protection respiratoire est demandé. Si un appareil de protection respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez le type de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques et particules
Demi-masque respiratoire ou masque complet avec adduction d'air.

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement
Non applicable.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Liquide
Aspect physique spécifique::	Liquide
Apparence/odeur:	Odeur de cétone, couleur blanche.
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données de tests disponibles.*
pH	*Pas de données de tests disponibles.*
Point/intervalle d'ébullition:	>=56 °C [*Conditions:*Point d'ébullition de l'acétone.]
Point de fusion:	*Non applicable.*
Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
Dangers d'explosion:	Non classifié
Propriétés comburantes:	Non classifié
Point d'éclair:	>=-18 °C [*Méthode de test:*Coupe fermée]
Température d'inflammation spontanée	*Pas de données de tests disponibles.*
Limites d'inflammabilité (LEL)	*Pas de données de tests disponibles.*
Limites d'inflammabilité (UEL)	*Pas de données de tests disponibles.*
Pression de vapeur	*Pas de données de tests disponibles.*
Densité relative	0,73 - 0,93 [*Réf. Standard :*Eau = 1]
Hydrosolubilité	*Pas de données de tests disponibles.*
Solubilité (non-eau)	*Pas de données de tests disponibles.*

Coefficient de partage n-octanol / eau	*Pas de données de tests disponibles.*
Taux d'évaporation:	*Pas de données de tests disponibles.*
Densité de vapeur	*Pas de données de tests disponibles.*
Température de décomposition	*Pas de données de tests disponibles.*
Viscosité	>=50 mPa-s [@ 20 °C]
Densité	*Pas de données de tests disponibles.*

9.2. Autres informations:

Composés Organiques Volatils	*Pas de données de tests disponibles.*
Teneur en matières volatiles:	Environ 88 %

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:
Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:
Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:
Chaleur.
étincelles et / ou flammes

10.5 Matériaux à éviter:
Agents oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux:

Substance	**Condition**
Non applicable	

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans la section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 11 sont fondées sur les règles de classifications selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques:

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d' informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:
Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements,douleur nasale et maux de gorge. Peut provoquer des effects aux organes cibles après inhalation. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau:
Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure rougeurs, boursouflures, démangeaisons et dessèchement.

Contact avec les yeux:
Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

Ingestion:
Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets sur les organes cibles après ingestion. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:
Dépression du système nerveux central: les symptômes peuvent inclure maux de tête, vertiges, somnolence, manque de coordination, nausées, ralentissement des réflexes, troubles de la parole, étourdissements et évanouissement.

Cancérogénicité:
Contient une substance chimique / des substances chimiques qui peut/peuvent causer du cancer.

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Route	Organisms	Valeur
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Acétone	Dermale	Lapin	LD50 > 15 688 mg/kg
Acétone	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 76 mg/l
Acétone	Ingestion	Rat	LD50 5 800 mg/kg
Butanone	Dermale	Lapin	LD50 > 8 050 mg/kg
Butanone	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 34,5 mg/l
Butanone	Ingestion	Rat	LD50 2 737 mg/kg
Tétrahydrofuranne	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Tétrahydrofuranne	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 54 mg/l
Tétrahydrofuranne	Ingestion	Rat	LD50 3 180 mg/kg
Esters glycériques de colophane	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Esters glycériques de colophane	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg

TAE = Toxicité Aigue Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organisms	Valeur
Acétone	Souris	Irritation minimale.
Butanone	Lapin	Irritation minimale.
Tétrahydrofuranne	Lapin	Irritation minimale.
Esters glycériques de colophane	Lapin	Irritation minimale.

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organisms	Valeur

Acétone	Lapin	Irritant sévère
Butanone	Lapin	Irritant sévère
Tétrahydrofuranne	Lapin	Corrosif
Esters glycériques de colophane	Lapin	Moyennement irritant

Sensibilisation de la peau

Nom	Organisms	Valeur
Tétrahydrofuranne	Hommet et animal	Non-classifié
Esters glycériques de colophane	Cochon d'Inde	Non-classifié

Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Acétone	In vivo	Non mutagène
Acétone	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Butanone	In vitro	Non mutagène
Tétrahydrofuranne	In vitro	Non mutagène
Tétrahydrofuranne	In vivo	Non mutagène
Esters glycériques de colophane	In vitro	Non mutagène

Cancérogénicité

Nom	Route	Organisms	Valeur
Acétone	Non spécifié	Multiple espèces animales.	Non-cancérogène
Butanone	Inhalation	Humain	Non-cancérogène
Tétrahydrofuranne	Inhalation	Multiple espèces animales.	Cancérogène

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organisms	Test résultat	Durée d'exposition
Acétone	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 1 700 mg/kg/day	13 semaines
Acétone	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 5,2 mg/l	pendant l'organogenèse
Butanone	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	LOAEL 8,8 mg/l	pendant la grossesse
Tétrahydrofuranne	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 782 mg/kg/day	2 génération
Tétrahydrofuranne	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 782 mg/kg/day	2 génération
Tétrahydrofuranne	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 305 mg/kg/day	2 génération
Tétrahydrofuranne	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Souris	NOAEL 1,8 mg/l	pendant la grossesse

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organisms	Test résultat	Durée d'exposition
Acétone	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	
Acétone	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	NOAEL Non disponible	
Acétone	Inhalation	système immunitaire	Non-classifié	Humain	NOAEL 1,19 mg/l	6 heures
Acétone	Inhalation	Foie	Non-classifié	Cochon d'Inde	NOAEL Non disponible	
Acétone	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	empoisonnement et / ou abus
Butanone	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	classification officielle	NOAEL Non disponible	
Butanone	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	NOAEL Non disponible	
Butanone	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement professionnel	NOAEL Non disponible	
Butanone	Ingestion	Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL Non disponible	non applicable
Butanone	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	LOAEL 1 080 mg/kg	non applicable
Tétrahydrofuranne	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	
Tétrahydrofuranne	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.		NOAEL Non disponible	
Tétrahydrofuranne	Inhalation	système respiratoire	Non-classifié	Lapin	NOAEL 2,9 mg/l	4 heures
Tétrahydrofuranne	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Rat	NOAEL 180 mg/kg	non applicable

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organisms	Test résultat	Durée d'exposition
Acétone	Dermale	des yeux	Non-classifié	Cochon d'Inde	NOAEL Non disponible	3 semaines
Acétone	Inhalation	système hématopoïétique	Non-classifié	Humain	NOAEL 3 mg/l	6 semaines
Acétone	Inhalation	système immunitaire	Non-classifié	Humain	NOAEL 1,19 mg/l	6 jours
Acétone	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Cochon d'Inde	NOAEL 119 mg/l	Pas disponible
Acétone	Inhalation	Coeur | Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL 45 mg/l	8 semaines
Acétone	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 900 mg/kg/day	13 semaines
Acétone	Ingestion	Coeur	Non-classifié	Rat	NOAEL 2 500 mg/kg/day	13 semaines
Acétone	Ingestion	système hématopoïétique	Non-classifié	Rat	NOAEL 200 mg/kg/day	13 semaines
Acétone	Ingestion	Foie	Non-classifié	Souris	NOAEL 3 896	14 jours

					mg/kg/day	
Acétone	Ingestion	des yeux	Non-classifié	Rat	NOAEL 3 400 mg/kg/day	13 semaines
Acétone	Ingestion	système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 2 500 mg/kg/day	13 semaines
Acétone	Ingestion	muscles	Non-classifié	Rat	NOAEL 2 500 mg/kg	13 semaines
Acétone	Ingestion	la peau | os, dents, ongles et / ou les cheveux	Non-classifié	Souris	NOAEL 11 298 mg/kg/day	13 semaines
Butanone	Dermale	Système nerveux	Non-classifié	Cochon d'Inde	NOAEL Non disponible	31 semaines
Butanone	Inhalation	Foie | rénale et / ou de la vessie | Coeur | Système endocrine | tractus gastro-intestinal | os, dents, ongles et / ou les cheveux | système hématopoïétique | système immunitaire | muscles	Non-classifié	Rat	NOAEL 14,7 mg/l	90 jours
Butanone	Ingestion	Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL Non disponible	7 jours
Butanone	Ingestion	Système nerveux	Non-classifié	Rat	NOAEL 173 mg/kg/day	90 jours
Tétrahydrofuranne	Inhalation	Foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 0,6 mg/l	12 semaines
Tétrahydrofuranne	Inhalation	système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 2,9 mg/l	12 semaines
Tétrahydrofuranne	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 0,6 mg/l	105 semaines
Tétrahydrofuranne	Ingestion	Foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL Non disponible	2 semaines
Esters glycériques de colophane	Ingestion	Foie | Coeur | la peau | Système endocrine | os, dents, ongles et / ou les cheveux | sang | moelle osseuse | système hématopoïétique | système immunitaire | muscles | Système nerveux | des yeux | rénale et / ou de la vessie | système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 5 000 mg/kg/day	90 jours

Danger par aspiration
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans le section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans le section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	type	Exposition	Test point final	Test résultat
Acétone	67-64-1	Autres crustacées	expérimental	24 heures	Concentration léthale 50%	2 100 mg/l
Acétone	67-64-1	Truite arc-en-ciel	expérimental	96 heures	Concentration léthale 50%	5 540 mg/l
Acétone	67-64-1	Algues - autres	expérimental	96 heures	Effet concentration 50%	11 493 mg/l
Acétone	67-64-1	puce d'eau	expérimental	21 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	1 000 mg/l
Butanone	78-93-3	Vairon de Fathead	expérimental	96 heures	Concentration léthale 50%	2 993 mg/l
Butanone	78-93-3	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	308 mg/l
Butanone	78-93-3	Algues vertes	expérimental	96 heures	Effet concentration 50%	2 029 mg/l
Butanone	78-93-3	puce d'eau	expérimental	21 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	100 mg/l
Butanone	78-93-3	Algues vertes	expérimental	96 heures	Effet concentration 10%	1 289 mg/l
Polymère acrylique	Confidentiel		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Tétrahydrofuranne	109-99-9	Vairon de Fathead	expérimental	96 heures	Concentration léthale 50%	2 160 mg/l
Tétrahydrofuranne	109-99-9	puce d'eau	expérimental	48 heures	Concentration léthale 50%	3 485 mg/l
Tétrahydrofuranne	109-99-9	Vairon de Fathead	expérimental	33 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	216 mg/l
Esters glycériques de colophane	8050-31-5	Vairon de Fathead	Estimé	96 heures	Concentration létale 50%	>100 mg/l
Esters glycériques de colophane	8050-31-5	puce d'eau	Estimé	48 heures	Niveau d'effet 50%	>100 mg/l
Esters glycériques de colophane	8050-31-5	Algues vertes	Estimé	72 heures	Niveau d'effet 50%	>100 mg/l
Esters glycériques de colophane	8050-31-5	Algues vertes	Estimé	72 heures	NOEL	>100 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Acétone	67-64-1	expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	78 % en poids	OCDE 301D
Acétone	67-64-1	expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	147 jours (t 1/2)	Autres méthodes
Butanone	78-93-3	expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	98 % BOD/ThBOD	OCDE 301D

Polymère acrylique	Confidentiel	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Tétrahydrofuranne	109-99-9	expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	39 % BOD/ThBOD	Autres méthodes
Esters glycériques de colophane	8050-31-5	expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	0 % en poids	OCDE 301B - Mod. CO2

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Acétone	67-64-1	expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	-0.24	Autres méthodes
Butanone	78-93-3	expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.29	Autres méthodes
Polymère acrylique	Confidentiel	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Tétrahydrofuranne	109-99-9	expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.45	Autres méthodes
Esters glycériques de colophane	8050-31-5	expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	<1.5	Autres méthodes

12.4. Mobilité dans le sol:
Contacter le fournisseur pour plus d'informations.

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Pas de données de tests disponibles à l'heure actuelle, contacter le fournisseur pour plus d'informations.

12.6. Autres effets néfastes:

Matériel	N° CAS	Potential d'appauvrissement de la couche d'ozone	Potentiel de réchauffement global
Acétone	67-64-1	0	

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:
Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

Incinérer dans une installation d'incinération de déchets autorisée. Comme une alternative de disposition, utiliser une installation autorisée acceptable à éliminer les déchets. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client.Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-

2000/532/CE et ses amendements) pour attibuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'étre en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agrée.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

08 04 09*	Déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.
20 01 27*	Peintures, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses.

La collecte des déchets doit être assurée par une entreprise agréée pour les déchets spéciaux, à l'occasion de quoi le code de déchet doit être mentionné. Vous trouverez une liste des entreprises correspondantes sous www.veva-online.ch.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

FS-9000-2582-6

ADR/RID: UN1993, Liquide inflammable, n.s.a., QUANTITE LIMITEE, (METHYL ETHYL CETONE), 3., II , (E), Classification code ADR : F1.
CODE IMDG: UN1993, FLAMMABLE LIQUID, N.O.S., (CONTAINS METHYL ETHYL KETONE), 3., II , IMDG-Code segregation code: NONE, LIMITED QUANTITY, EMS: FE,SE.
ICAO/IATA: UN1993, FLAMMABLE LIQUID, N.O.S., (CONTAINS METHYL ETHYL KETONE), 3., II .

UU-0082-7733-5

ADR/RID: UN1993, Liquide inflammable, n.s.a., QUANTITE LIMITEE, (METHYL ETHYL CETONE), 3., II , (E), Classification code ADR : F1.
CODE IMDG: UN1993, FLAMMABLE LIQUID, N.O.S., (CONTAINS METHYL ETHYL KETONE), 3., II , IMDG-Code segregation code: NONE, LIMITED QUANTITY, EMS: FE,SE.
ICAO/IATA: UN1993, FLAMMABLE LIQUID, N.O.S., (CONTAINS METHYL ETHYL KETONE), 3., II .

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Cancérogénicité

Ingrédient	Numéro CAS	Classification	Réglementation
Tétrahydrofuranne	109-99-9	Carc. 2	Règlement (CE) N° 1272/2008, table 3.1
Tétrahydrofuranne	109-99-9	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)

Statut des inventaires
Contacter le fournisseur pour plus d'informations.

COV-Ordonnance: Soumis à taxe: 90 %

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

EUH019	Peut former des peroxydes explosifs.

EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
H351	Susceptible de provoquer le cancer.

Raison de la révision:
Section 5: Feu - Conseils pour les sapeurs-pompiers (Information) - L'information a été modifiée.
Section 7: Précautions de la manipulation (Information) - L'information a été modifiée.
Section 11: Danger cancérogénique (Information) - L'information a été ajoutée.
12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES - L'information a été modifiée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné , à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaitre et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité.

3M Suisse: Les fiche de données de sécurité sont disponibles sur www.3m.com/ch